IMPORTATION FRAUDULEUSE DE MARCHANDISES, VIOLATION DE LA LÉGISLATION DU TRAVAIL...

Des entreprises chinoises épinglées

Des entreprises établies en Algérie, appartenant à des particuliers ou à l'Etat chinois, sont accusées par les autorités de Boumerdès d'importation frauduleuse de marchandises.

Il s'agit d'une Sarl et d'un holding. La Sarl, liée au projet de construction de la Grande Mosquée d'Alger, chère au chef de l'Etat, est accusée par le département du commerce de la wilaya de Boumerdès d'importation et d'écoulement illégaux de divers petits outillages, équipements électriques, pièces détachées et de dizaines d'autres articles. La seconde entreprise, dont le dossier est ouvert auprès des services de sécurité, est un holding de construction de logements en Algérie qui a installé un dépôt à Hammadi, dans l'extrême ouest de la wilaya de Boumerdès (près d'Alger) pour y stocker des pétards, des fumigènes et de l'alcool haut de gamme chinois. Tout a commencé s'agissant de la Sarl par un contrôle routinier des inspecteurs du commerce de la wilaya de Boumerdès d'un garage de mécanique générale domicilié au village Ouled-Brahim, dans la commune de Hammadi.

Au cours de leurs investigations pour voir si le garage fonctionne selon les critères définis par son registre de commerce, les inspecteurs se sont aperçus que le gérant se livrait à une vente illégale d'outillage, d'équipements et de pièces qui n'ont rien à voir avec la mécanique auto. En effet, la Sarl Zenwei Kessing Faw détenait en stock 69 types d'articles comprenant des moteurs pour machines électriques, des perceuses, des scies électriques, des extincteurs, des machines de production de parpaings, de l'outillage à mains, de la quincaillerie et même des articles de bureautique. Ce stock de marchandises est évalué à 55 233 663,01 DA (plus de 55 milliards de centimes). Les services de Samia Ababsa, directrice du commerce de la wilaya de Boumerdès, une fois qu'ils ont constaté que le gérant de cette entreprise a effectivement violé plusieurs articles des lois 04/02 et 09/03 relatives respectivement aux pratiques commerciales et à la protection du consommateur, ont donc fait l'inventaire des marchandises détenues illégalement et ont remis un dossier au procureur du tribunal de Rouiba qui chapeaute la commune de Hammadi. Ceci est le processus légal déclenché par la Direction du commerce après le constat des infractions. Mais la partie chinoise n'a pas accepté de se référer aux lois algériennes pour se défendre devant la justice contre une éventuelle condamnation en pénal et la saisie définitive des marchandises. Selon nos informations, le gérant d'une autre entreprise chinoise – la Sarl Yachang – spécialisée dans le commerce plus particulièrement l'import, s'est présenté devant les inspecteurs de la Direction du commerce avec un document jugé non légal par cette direction.

Ce gérant a déclaré qu'il travaille pour le compte du projet de la Grande Mosquée d'Alger et que la marchandise, objet de l'infraction, a été importée dans le cadre de ce projet. Si tel était le cas, que faisait la marchandise sans étiquetage en dehors du projet pour laquelle elle est supposée être destinée et, qui plus est, est sortie de la wilaya sans aucun document douanier ? Et si cette marchandise a été effectivement importée en faisant valoir, au plan douanier, les droits dont jouit ce projet et que, par la suite, elle a été mise sur le marché national par le biais de la Sarl ? On aurait aimé avoir un éclaircissement des douanes de Boumerdès, qui sont restés muets et bouche cousue à ce sujet.

Pétards, fumigènes et boissons alcoolisées haut de gamme

La seconde affaire a démarré à la suite de l'interpellation, toujours à Hammadi, de 6 ressortissants chinois en résidence illégale – leurs visas étant périmés – par les services de sécurité. Les six individus ont été présentés devant la justice qui les a inculpés pour séjour illégal. Ils ont été par conséquent placés sous mandat de dépôt.

Photo : Samir Sid.

Ouvriers chinois en Algérie.

Après interrogatoire, il s'est avéré que ces derniers travaillaient illégalement. Ils étaient en charge de fabrication d'équipement en menuiserie en aluminium (portes et fenêtres) pour le compte d'un holding chinois ESCES qui a la charge de réaliser des milliers de logements en Algérie.

Le hangar servant d'atelier de production clandestin de portes et fenêtres a été construit par l'entreprise chinoise en question sur le terrain agricole que leur a loué un privé algérien.

Notons que ces travailleurs clandestins utilisaient une matière importée de Chine alors qu'à moins de 2 km de ce lieu clandestin, il existe une unité industrielle qui produit le profilé en aluminium.

Après quelques recherches, les agents de l'ordre ont obtenu de la justice le feu vert pour perquisitionner. Ce qui les a menés à une grosse découverte. Ils ont, en effet, trouvé dans ce hangar des conteneurs de centaines de milliers de pétards, de fumigènes ainsi que 2 500 bouteilles de spiritueux chinois de luxe. Selon nos informations, l'enquête des services de sécurité se poursuit. Nous avons souhaité en savoir un peu plus sur ce trafic. Nous nous sommes présentés avec une nette appréhension auprès de l'inspection douanière de la ville de Boumerdès.

«Nous avons rencontré des difficultés de collaboration avec les services des douanes», nous a, en effet, soufflé auparavant un officier des services de sécurité qui dirige cette enquête. Effectivement, nous nous y sommes rendus 3 fois et rencontré l'inspection générale une fois mais sans aucune réponse à nos questions.

Partant de l'arrestation des 6 travailleurs clandestins cités plus haut, nous nous sommes penchés sur le respect de la législation du travail par les Chinois. Les informations que nous a communiquées Saïd Lekhal, inspecteur général (équivalent de directeur de wilaya) du travail, le confirment, du moins pour la wilaya de Boumerdès.

Et pour cause, durant l'année 2014, sur les 172 procès-verbaux (P-V) dressés à la suite de violations de la législation du travail, 91 (52,91%) cas ont été destinés à l'un des employeurs chinois. Ceci uniquement pour les employeurs recensés par la Cnas ou un autre organisme de l'Etat.

«S'agissant des travailleurs clandestins, nous sommes quelque peu en difficulté pour agir si nous ne recevons pas d'informations fiables pour le faire», nous confiera M. Lekhal. De plus, le gouvernement a créé une difficulté supplémentaire aux services de sécurité et aux Inspecteurs du travail.

En effet, il a accordé un privilège aux grandes entreprises chinoises, comme pour le holding cité plus haut, la possibilité de centraliser au niveau de l'Inspection de Blida, la gestion des permis de travail.

En clair, les inspecteurs du travail des autres wilayas du centre du pays (Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès, Chlef, Tipasa, Aïn-Defla,…) ne savent pas à qui des permis de travail ont été accordés et pour quelle période. Les agents de l'Etat avec qui nous avons discuté ne se font aucune illusion, il y a un grand trafic de main-d'œuvre venant de certaines entreprises chinoises. Plus grave, ils ont l'impression qu'on leur déconseille d'être trop regardants sur ce dossier.

«On laisse entendre que comme il s'agit du programme de construction du million de logements du président de la République, nous n'avons pas intérêt à être trop regardants avec les Chinois», nous dira l'un d'eux.

Par ailleurs, les inspecteurs laissent entendre que les entreprises de construction chinoises violent les termes des accords passés avec les pouvoirs publics concernant l'emploi de la main-d'œuvre locale pour sa formation (maçons, couvreurs, carreleurs et autres métiers du bâtiment). «Seuls les chauffeurs et les gardiens sont algériens.»

Abachi L.

SELON L'AMBASSADEUR DE CHINE À ALGER, YANG GUANGYU

L'Algérie et la Chine discutent un partenariat industriel

L'Algérie et la Chine envisagent de mettre en place un partenariat industriel. En outre, des investissements chinois assez importants sont projetés. C'est ce que l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu, a indiqué, samedi dernier, lors d'une conférence de presse.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Un partenariat qui résulte de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal, en Chine, à la fin avril 2015, relève l'ambassadeur chinois qui précise que les deux pays vont «travailler ensemble» pour identifier les secteurs et projets éligibles et déterminer les modalités de coopération. «Nous sommes ouverts à tous projets permettant de renforcer le partenariat économique», considère le diplomate chinois, en poste en Algérie depuis presqu'une année. Ainsi, «des contacts» sont déjà impulsés dans divers domaines industriels, l'ambassadeur n'écartant pas tacitement l'intérêt chinois pour notamment la valorisation minière, l'industrie navale, la construction et la réalisation d'infrastructures aéroportuaires.

Affirmant que «le gouvernement chinois encourage et incite les entreprises chinoises à investir en Algérie», un pays qui «reste un marché prometteur et d'avenir, malgré la baisse des prix du brut sur le marché international», Yang Guangyu indiquera ainsi que plusieurs projets d'investissements sont «en discussion» dans les domaines touristique, industriel, agricole et des énergies nouvelles. Des projets assez importants, indiquera par ailleurs le diplomate chinois, faisant état de deux cimenteries, deux grands projets agricoles dans le sud du pays ainsi que des immeubles de haut standing. Notons dans ce contexte que les investissements chinois représentent actuellement une valeur de plus de 2 milliards de dollars, essentiellement dans le secteur des hydrocarbures.

Ce faisant, un partenariat industriel et des investissements diversifiés à même de booster davantage la coopération économique, le statut qu'occupe la Chine en tant que «premier partenaire» de l'Algérie et un statut dont «elle est fière et entend le rester», affirmera l'ambassadeur. De même, la Chine est disposée à «renforcer le transfert des technologies et la formation», observe le diplomate qui estime qu' «il est tout à fait légitime et compréhensible que l'Algérie souhaite acquérir, à travers sa coopération avec l'étranger, des technologies et des méthodes de gestion». L'occasion médiatique pour le diplomate chinois d'exprimer la «très haute appréciation pour le rôle et les efforts de l'Algérie dans la recherche de la paix et de la stabilité au Mali et en Libye».

Des dossiers «très délicats, épineux, pleins d'embûches, mais jusqu'à ce jour, l'Algérie a fait un parcours sans faute, a agi avec beaucoup de sagesse et de patience», observe Yang Guangyu qui affirme qu'en dépit de «la complexité» de ce qui reste à faire, « la Chine fait confiance à l'Algérie et sera toujours là pour l'accompagner et la soutenir».

Cherif Bennaceur